



Notre - Dame -  
de-l'Île-Perrot

---

## RÈGLEMENT NUMÉRO 503

### RÈGLEMENT DÉCRÉTANT UN EMPRUNT ET UNE DÉPENSE DE 1 800 000 \$ POUR FINANCER LES TRAVAUX RELATIFS AUX INFRASTRUCTURES MUNICIPALES ET AUX ÉQUIPEMENTS MUNICIPAUX POUR L'OUVERTURE DES RUES KAY, D'HONT ET HÉBERT

*(Règl. 503-1, art.2)*

N° du règlement	Date d'adoption MAMOT	Date d'entrée en vigueur
503-1	3 octobre 2014	8 octobre 2014

---

AVIS DE MOTION :

ADOPTION DU RÈGLEMENT :

ENTRÉE EN VIGUEUR :

- résolution 2013-02-48

- résolution 2013-03-59

- 28 AOÛT 2013

CONSIDÉRANT que la Ville entend procéder à des travaux relatifs aux infrastructures municipales pour l'ouverture des rues Kay, D'Hont et Hébert;

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire d'effectuer un emprunt d'un montant estimé de 1 800 000 \$;

*(Règl. 503-1, art.3)*

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion a été donné lors d'une séance du Conseil tenue le 12 février 2013;

### **EN CONSÉQUENCE, LE CONSEIL DÉCRÈTE CE QUI SUIT :**

1. Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.
2. La Ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot autorise l'exécution des travaux d'infrastructures municipales pour l'ouverture des rues Kay, D'Hont et Hébert et autorise, à cette fin, une dépense de **1 800 000**, le tout selon l'estimation sommaire préparée par madame Stéphanie Martin, trésorière, en date du 9 septembre 2014, incluant les frais, les taxes et les imprévus, laquelle estimation fait partie intégrante du présent règlement comme annexe « A.1 »;

*(Règl. 503-1, art. 4)*

3. Pour acquitter les dépenses prévues par le présent règlement, la Ville est autorisée à dépenser une somme n'excédant pas **1 800 000 \$** aux fins du présent règlement.

*(Règl. 503-1, art. 5)*

4. Pour acquitter les dépenses prévues par le présent règlement, la Ville est autorisée à emprunter une somme de **1 800 000 \$** sur une période de 20 ans.

*(Règl. 503-1, art. 6)*

5. Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt, il est par le présent règlement imposé et il sera prélevé annuellement, durant le terme de l'emprunt, sur tous les immeubles imposables situés dans le bassin de taxation décrit à l'annexe « C », jointe au présent règlement pour en faire partie intégrante, une taxe spéciale à un taux suffisant basé sur la superficie de ces immeubles imposables, telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation en vigueur chaque année.

*(Règl. 503-1, art. 7)*

- 5.1 Tout contribuable sur l'immeuble duquel est imposée une taxe en vertu de l'article « 5 » peut exempter cet immeuble de cette taxe en payant en un versement la part du capital relative à cet emprunt avant la première émission de titres en vertu de cet emprunt ou toute émission subséquente, s'il y a lieu, et qui aurait été fournie par la taxe imposée sur son immeuble par l'article « 5 ».

Le paiement doit être effectué dans les 30 jours suivant la facturation. Le prélèvement de la taxe spéciale imposée par le présent règlement sera réduit en conséquence. Ce paiement doit être fait conformément à l'article 547.1 de la *Loi sur les cités et villes*.

Le paiement fait avant le terme susmentionné exempt l'immeuble de la taxe spéciale pour le reste du terme de l'emprunt fixé dans le règlement.

*(Règl. 503-1, art. 8)*

6. S'il advient que l'une ou l'autre des appropriations dans le présent règlement est plus élevée que la dépense qui est effectuée en rapport avec cette appropriation, l'excédent peut être utilisé pour payer toutes autres dépenses décrétées par le présent règlement et dont l'estimation s'avère insuffisante.
  
7. Le présent règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

---

Marie-Claude B-Nichols, mairesse

---

Katherine-Erika Vincent, directrice générale

TM/vc



CDGU  
INGÉNIERIE  
URBAINE

**VILLE DE NOTRE-DAME-DE-L'ÎLE-PERROT**

**ÉTUDE DE FAISABILITÉ POUR LA DESSERTE EN  
INFRASTRUCTURES MUNICIPALES DES RUES  
HÉBERT, D'HONT ET KAY**

**NO RÉF. : 063-063-12**



*Sean McLean*

**PRÉPARÉ PAR :**

Sean McLean, ing,jr.

*Bernard Lefebvre*

**VÉRIFIÉ PAR :**

Bernard Lefebvre, ing.  
Directeur de projets

**FÉVRIER 2012**

*KEV*

## TABLE DES MATIÈRES

<b>1. PRÉAMBULE</b>	<b>1</b>
1.1 MANDAT	1
1.2 OBJECTIFS	2
1.3 DESCRIPTION DU SITE	3
1.4 CONDITIONS DU SOL	4
1.5 INVENTAIRES FLORISTIQUES ET FAUNIQUES	5
<b>2. MÉTHODOLOGIE</b>	<b>6</b>
2.1 DOCUMENTS DE RÉFÉRENCES	6
2.2 RENCONTRE	7
2.3 CRITÈRES DE CONCEPTION	8
2.3.1 Eau potable	8
2.3.2 Égout domestique	10
2.3.3 Poste de pompage	11
2.3.4 Égout pluvial	12
<b>3. RÉSEAUX PROPOSÉS</b>	<b>13</b>
3.1 EAU POTABLE	13
3.2 ÉGOUT DOMESTIQUE	14
3.3 POSTE DE POMPAGE	15
3.4 ÉGOUT PLUVIAL	16
3.5 PROFIL DE RUE ET VOIRIE	17
<b>4. ESTIMATION DES COÛTS</b>	<b>19</b>
<b>5. CONCLUSION</b>	<b>20</b>

ANNEXE A – INVENTAIRES FLORISTIQUE ET FAUNIQUE

ANNEXE B – ÉCHANGES DE COURRIELS

ANNEXE C – COURBE DE LA POMPE NP-3102

ANNEXE D – CALCULS DES CHARGES ORGANIQUES ET HYDRAULIQUES

ANNEXE E – CAPACITÉ DU POSTE DE POMPAGE SP-11

ANNEXE F – ESTIMATION DES COÛTS

## 1. PRÉAMBULE

### 1.1 MANDAT

Les services professionnels de la firme CDGU Inc. ont été retenus par monsieur Jacques Cousineau, représentant des propriétaires du secteur afin d'effectuer une étude de faisabilité pour la desserte en infrastructures municipales d'un futur projet à vocation résidentielle sur les rues Hébert, d'Hont et Kay à Notre-Dame-de-L'Île-Perrot. Le projet prévoit la construction de 30 unités d'habitations de type unifamiliale isolées. Dans le cadre de cette étude, nous avons également réalisé les inventaires floristiques et fauniques et vérifié la profondeur du socle rocheux.

## 1.2 OBJECTIFS

Les objectifs de la présente étude sont les suivants:

- 1) Effectuer une levée topographique sommaire du secteur.
- 2) Évaluer la population et les types de bâtiments à desservir.
- 3) Calculer les débits de conception des réseaux d'eau potable et d'égouts en fonction de la population et des superficies à desservir.
- 4) Identifier et solutionner les contraintes techniques et les particularités du projet (topographie, remblai/déblai, évacuation des eaux pluviales et domestiques, etc.).
- 5) Dimensionner et établir le tracé des réseaux d'eau potable et d'égouts selon différentes alternatives de raccordements aux réseaux existants.
- 6) Inventorier les espèces floristiques, fauniques et identifier les contraintes écologiques.
- 7) Effectuer des tranchées de reconnaissance afin de vérifier la profondeur du socle rocheux.

### 1.3 DESCRIPTION DU SITE

Le site occupe une superficie d'environ 3.6 ha. Le secteur est généralement boisé. Le site est délimité au nord par la Promenade St-Louis, à l'ouest par le boulevard Caza et au sud et à l'est par un boisé.

Nous avons effectué des levées topographiques de la surface ainsi que des services existants aux points de raccordement. Ces levées nous ont permis de constater que la topographie générale de l'ensemble du site est relativement plane et que les eaux de surface ruissellent doucement vers deux exutoires existants sur la Promenade St-Louis pour se diriger directement vers le Lac St-Louis.

L'emplacement des poteaux d'incendie et vannes projetées est indiqué sur le plan PD-1. Les réseaux domestiques et pluviaux projetés sont indiqués sur les plans PD-2 et PD-4 respectivement. Le plan PD-3 démontre le bassin versant de la station de pompage SP-11.

## 1.4 CONDITIONS DU SOL

Des tranchées de reconnaissance ont été réalisées afin de déterminer la profondeur du socle rocheux. Les résultats obtenus sont présentés sur le plan PD-4. Les profondeurs du roc varient en moyenne de 0,8 m@ 2,65 m.

Le site à l'étude est principalement boisé. La surface du sol étant recouverte en majorité de végétation, l'eau de précipitation s'évacue par infiltration et par ruissellement via les fossés et les canalisations vers le Lac St-Louis.

Des études géotechnique et pédologique devront être réalisées afin de déterminer la nature des sols et les recommandations quant à leur réutilisation.

## 1.5 INVENTAIRES FLORISTIQUES ET FAUNIQUES

Les inventaires floristique et faunique du site ont été réalisés par René Audet, biologiste-écologiste en mai 2011. Les résultats des inventaires sont joints à l'annexe A. En somme, l'emplacement étudié ne présente pas de contraintes environnementales particulières pour le développement.

## 2. MÉTHODOLOGIE

### 2.1 DOCUMENTS DE RÉFÉRENCES

Les documents consultés pour la préparation des plans directeurs sont les suivants :

- ✓ Plans directeurs d'égout et d'eau potable de la municipalité.
- ✓ Plans des infrastructures de la Promenade St-Louis préparés par Municor dossier 09220 daté d'août 1987 et dossier 09187 daté de septembre 1985.

## 2.2 RENCONTRE

Afin de valider les exigences de la Municipalité quant aux critères de conception des réseaux d'eau potable et d'égouts domestique et pluvial, un entretien téléphonique a eu lieu entre Bernard Lefebvre, ing. de CDGU inc. et Line St-Onge, ing. directrice de la gestion de Territoire de la ville de Notre-Dame-de-L'Île-Perrot.

Des courriels ont été échangés sur la capacité du poste de pompage SP-11. Les échanges sont présentés à l'annexe B.

## 2.3 CRITÈRES DE CONCEPTION

### 2.3.1 Eau potable

Le réseau d'eau potable a été conçu en respectant la directive 001 sur le captage et la distribution de l'eau du ministère du Développement Durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP), la norme NQ1809-300/2004 du bureau de normalisation du Québec (BNQ) et le guide du service d'inspection des assureurs incendie 1982.

Les données de conception suivantes ont été utilisées :

- Diamètre minimal des conduites : 150 mm
- Coefficient d'Hazen-Williams :
  - Conduite neuve : 130
  - Conduite âgée en fonte ou béton-acier : 100 @ 120
- Consommation moyenne ( $Q_{moy}=450$  L/pers.d):
  - Résidence unifamiliale (3.5 pers/unité) : 1575 L/unité.d
- Facteur de pointe :
  - Consommation journalière minimale : 0,45
  - Consommation journalière maximale : 2,25
  - Consommation horaire maximale : 3,38
- Débit incendie :
  - Maison unifamiliale :  
(Construction ordinaire 2 étages) 4000 L/min
- Débit de conception :
  - Débit incendie plus consommation journalière maximale
- Pression résiduelle minimale dans le réseau au débit de conception :
  - Secteur unifamilial 16 m (23 PSI)

Les modélisations hydrauliques réalisées avec le logiciel EPANET ont été effectuées en considérant que la pression de la conduite existante sur Promenade Saint-Louis tendait vers la valeur de 42 m (60 PSI). La Municipalité doit confirmer cette hypothèse afin de valider la conception du réseau d'eau potable.

### 2.3.2 Égout domestique

Le réseau d'égout domestique a été conçu en respectant la directive 004 sur les réseaux d'égouts du MDDEP ainsi que la norme NQ1809-300/2004 (R 2007) du BNQ.

Les données suivantes ont été utilisées pour le calcul du débit de conception:

- Débit unitaire moyen ( $Q_{moy} = 320$  l/pers.d):
  - résidences unifamiliales (3,5 pers/unité): 1120 L/unité.d
- Facteur de pointe maximum (FP) : 4
- Débit d'infiltration ( $Q_{inf}$ ): 225 L/cm/km/jour
- Débit de captage ( $Q_{cap}$ ): 25L/pers./jour

Le débit de conception a été déterminé en calculant le débit maximal qui consiste au débit de pointe additionné des débits d'infiltration et de captage.

### 2.3.3 Poste de pompage

La capacité du poste de pompage existant SP-11 (situé sur Promenade St-Louis) a été validée afin de s'assurer qu'il puisse desservir adéquatement le nouveau projet.

Les données suivantes ont été utilisées pour le calcul du débit de conception:

- Débit unitaire moyen ( $Q_{moy}=320$  l/pers.d):
  - résidences unifamiliales (3.5 pers/unité): 1120 L/unité.d
- Facteur de pointe maximum (FP) : 4
- Débit d'infiltration ( $Q_{inf}$ ): 225 L/cm/km/jour
- Débit de captage: 25 L/pers./jour

Le débit de pompage a été déterminé en calculant le débit maximal qui consiste au débit de pointe additionné des débits d'infiltration et de captage.

La perte de charge dynamique a été tirée du « Handbook of PVC Pipe » (The Uni-Bell Pipe Association, *Handbook of PVC Pipe – Design and Construction*, 1982), pour une conduite de refoulement de 75 mm de diamètre, de rigidité DR-26. La perte de charge totale pour le choix des pompes correspond à la perte de charge statique additionnée de la perte de charge dynamique. Le diamètre de la conduite de refoulement devra être validé puisque l'on retrouve un diamètre de 100 mm sur le plan 4002 de Municor et un diamètre de 75 mm sur le plan 4001 de Municor. Un diamètre de 75 mm a été utilisé pour les calculs.

Originellement, le poste a été conçu à l'aide de pompes ITT-FLYGT modèle CP-3085 impulseur #438. Ces pompes ont été remplacées par des pompes ITT FLYGT NP-3102 impulseur #465. La courbe de la pompe NP-3102 est jointe à l'annexe C.

### **2.3.4 Égout pluvial**

Le réseau d'égout pluvial a été conçu en respectant la directive 004 sur les réseaux d'égouts du MDDEP, le nouveau Guide de gestion des eaux pluviales du MDDEP ainsi que la norme NQ1809-300/2004 (R 2007) du BNQ.

### 3. RÉSEAUX PROPOSÉS

#### 3.1 EAU POTABLE

Les diamètres des conduites du réseau projeté ont été établis en fonction des critères de conception précités.

Le plan no PD-1 illustre les conduites d'eau potable projetées ainsi que les vannes et les poteaux d'incendie requis. Les conduites d'eau potable ont un diamètre de 150 mm et seront en PVC DR-18. Le débit de conception correspond au débit journalier maximum auquel est ajouté le débit incendie de 4 000 L/min, ce qui représente un débit total de 4071,4 L/min.

Les poteaux d'incendie ont été disposés de façon à maintenir un rayon de protection maximal de 150 mètres entre les poteaux. Les vannes ont été localisées de manière à permettre l'isolement des différents tronçons et d'assurer le rinçage unidirectionnel des conduites.

Tel que mentionné à la section des critères de conception, le dimensionnement du réseau a été effectué en considérant une pression disponible de 42 m (60 PSI) et le raccordement à une conduite existante de 150 mm de diamètre. Afin de valider cette hypothèse, la Municipalité devra effectuer des mesures et des essais sur le réseau existant.

### 3.2 ÉGOUT DOMESTIQUE

Le plan PD-2 illustre les conduites et les regards d'égout domestique projetés.

Dans un premier temps, nous avons vérifié s'il était possible de raccorder gravitairement le nouveau réseau d'égout domestique à celui du boulevard. Cela pour ainsi éviter de passer par le poste de pompage SP-11 situé sur la Promenade St-Louis. Selon les relevés topographiques réalisés, le raccordement gravitaire au niveau du boulevard Caza impliquerait des excavations d'une profondeur d'environ 6 m dans le roc. Cette option est techniquement et économiquement irréalisable.

Donc, le projet sera raccordé aux regards existants sur la Promenade Saint-Louis aux intersections des rues projetées. La capacité de cette conduite de 250 mm de diamètre, pour une pente de 0,40%, est de 46,4 L/s. Le secteur existant génère un débit de 0,89 L/s alors que le développement projeté génère un débit de 1.54 L/s. La conduite existante est donc en mesure d'évacuer les 2,43 L/s et conservera une capacité résiduelle de 43,97 L/s. À titre informatif, le débit moyen du développement correspond à 32 480 L/jour, soit 0,38 L/s (320 L/pers.jour x nombre de personnes dans le développement). Les calculs des charges hydrauliques et organiques sont joints à l'annexe D.

Les conduites d'égout domestique projetées ont un diamètre de 250 mm. Nous recommandons l'installation de conduites en PVC DR-35.

Les pentes minimales proposées des conduites gravitaires assurent une vitesse de 0.6 m/s à l'intérieur des conduites coulant pleines pour permettre l'auto-écurage de celles-ci. Des regards d'un diamètre intérieur minimum de 900 mm sont positionnés à des intervalles maximums de 120 m ainsi qu'aux changements de pentes et de direction.

### 3.3 POSTE DE POMPAGE

Le projet proposé entrainera une augmentation du débit au poste de pompage existant (SP-11).

Nous avons vérifié la capacité du poste de pompage pour trois scénarios différents :

1. Situation actuelle ;
2. Ajout des rues d'Hont, Kay et Hébert ;
3. Ultime.

Le détail de nos calcul est présenté à l'annexe E.

En résumé, le poste de pompage a une capacité théorique d'environ 32 l/s. Les débits théoriques de chacun des scénarios étudiés sont les suivants :

- |   |           |
|---|-----------|
| ➤ Actuelle :                                  | 3,06 l/s  |
| ➤ Actuelle + les rues d'Hont, Kay et Hébert : | 4,57 l/s  |
| ➤ Ultime :                                    | 10,30 l/s |

Donc, le poste de pompage SP-11 est de capacité théorique suffisante pour desservir le nouveau projet.

Par contre, la Ville nous a indiqué que le poste suffisait à peine lors des fortes pluies. Il y aurait lieu de vérifier les sources de captage et d'infiltration qui pourraient expliquer ce manque de capacité. Une calibration des pompes permettrait également de valider les débits théoriques précités.

La Ville projette de faire un rétrofit du poste de pompage no 9 prochainement. Le débit à l'ultime du bassin desservi par le poste de pompage no 11 devra être considéré lors du rétrofit puisque les eaux du poste no 11 sont acheminées vers le poste no 9.

### 3.4 ÉGOUT PLUVIAL

Le schéma d'écoulement et les diamètres des conduites du réseau projeté sont illustrés au plan no PD-4.

Les conduites d'égout pluvial auront un diamètre de 375 mm et seront en PE-HD 320 Kpa. Les pentes minimales des conduites assureront une vitesse minimale de 0.6 m/s à l'intérieur des conduites coulant pleines pour permettre l'auto-écurage de celles-ci. Des regards seront positionnés à des intervalles maximums de 120 m ainsi qu'aux changements de pentes et de direction.

Pour la gestion des eaux pluviales, nous proposons la construction de tranchées drainantes de part et d'autre de la chaussée. Ces tranchées autrefois prescrites par le MDDEP sont maintenant recommandées par le nouveau Guide de gestion des eaux pluviales. Ce concept permet une bonne gestion des petits événements (pluie de 25 mm et moins) en favorisant l'évapotranspiration et le rechargement de la nappe phréatique et assure une bonne capacité de rétention pour les événements plus importants.

Le débit de relâche devra être calculé par le concepteur pour des pluies de récurrence 2 ans, 5 ans et 100 ans.

Le détail de la tranchée drainante est montré sur le plan PD-4.

### 3.5 PROFIL DE RUE ET VOIRIE

Les rues projetées seront pavées et auront une largeur moyenne de 8,0 mètres. La structure de la chaussée sera la suivante :

- Membrane géotextile type 7612
- MG-56 : 300mm
- MG-20 : 150mm
- EB-14 : 55mm (couche de base)
- EB-10S : 35mm (couche d'usure)

L'accès au projet domiciliaire se fera via la Promenade Saint-Louis.

Les profils de rue et de terrain ont été établis de façon à limiter l'excavation dans le roc existant. La pente des rues varie de 0,50% et 1,25%. Les élévations des rues varieront entre 25,29 m et 27,12 m.

### 3.6 ÉCLAIRAGE

Étant donné la présence des réseaux de distribution électrique en bordure de la chaussée sur la Promenade St-Louis et le boulevard Caza, il est fort probable qu'Hydro-Québec poursuive l'installation de son réseau le long de la chaussée plutôt qu'en arrière lot pour le projet afin d'éviter que les terrains existants se retrouvent avec un réseau à l'avant et à l'arrière de leur propriété.

Dans ces conditions, nous recommandons l'installation des luminaires décoratifs directement sur les poteaux de bois du réseau de distribution électrique. Nous évitons ainsi l'ajout de poteaux supplémentaires et les conflits entre les lampadaires de rue et le réseau électrique.

#### **4. ESTIMATION DES COÛTS**

Les coûts pour l'ensemble du projet ont été évalués préliminairement à 1 465 000,00 \$. Ce montant comprend une provision pour les imprévus et tous les frais incidents inhérents au projet.

Le détail des coûts est présenté à l'annexe F.

## 5. CONCLUSION

Notre mandat consistait à produire une étude de faisabilité sur la desserte en infrastructures municipales des rues Hébert, D'Hont et Kay à Notre-Dame-de-l'Île-Perrot.

En fonction des calculs et des simulations réalisés, nous avons produit 4 plans indiquant nos recommandations pour la réalisation du projet dans son ensemble, le tout en tenant compte des objectifs fixés. Les plans produits sont les suivants et sont joints à l'annexe G :

- PD-1 Eau potable
- PD-2 Égout domestique
- PD-3 Bassin versant de la station de pompage SP-11
- PD-4 Égout pluvial et drainage de surface

Les coûts de l'ensemble du projet ont été évalués à 1 465 000,00 \$.

Le secteur des rues Hébert, d'Hont et Kay ne présente aucune contrainte particulière au développement.

**ANNEXE A – INVENTAIRES FLORISTIQUE ET FAUNIQUE**

KEV

# Caractérisation environnementale

Projet immobilier, boul. Caza  
Ville de Notre-Dame-de-L'Île-Perrot

Présenté à CDGU Inc.  
4, rue St-Michel, Vaudreuil-Dorion, Qc J7V 1E7



**ENVIRO-PLUS**  
*Consultants*

Préparé par

*René Audet*

**René Audet, biologiste – écologiste**

**Mai 2011**

## **1. Introduction**

Le but de cette étude est de vérifier la présence possible de contraintes de nature environnementale pour un projet de développement immobilier dans le quadrilatère boulevard Caza, promenade Saint-Louis, rue Jordi-Bonnet et la rue Pauline-Julien dans la ville de Notre-Dame-de-L'Île-Perrot (Figure page couverture). La superficie de la partie à construire du quadrilatère est d'environ 10,5 ha soit 30 acres.

Les éléments considérés seront ceux définis par les lois provinciales et leurs règlements ainsi que les règlements municipaux. Dans ce cas, il s'agit de la *Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q., chap. Q-2)*, la *Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune (L.R.Q., chapitre C-61.1)* et de la *Loi sur les espèces menacées ou vulnérables (L.R.Q., chapitre E-12.01)*.

## **2. Méthodologie**

Le relevé terrain vise principalement à identifier les principales composantes environnementales du site telles que le réseau hydrographique, la limite des hautes eaux, les milieux humides et la présence d'espèces fauniques ou végétales d'intérêt.

Le territoire a d'abord été visité le 28 avril 2011. L'emplacement a été localisé grâce aux éléments bâtis (rues et bâtiments). Le printemps est à peine amorcé mais plusieurs espèces végétales présentent déjà un début de croissance. Une deuxième visite a été effectuée le 6 mai 2011 afin de délimiter la colonie de Claytonie de Virginie.

Des notes et des photos concernant les éléments rencontrés ont été prises. Des observations sur les activités fauniques complètent le portrait.

Des points d'observation ont été localisés au moyen d'un GPS Garmin 60CSX et d'un fond topographique à l'échelle 1: 20 000 du gouvernement du Québec. Une cartographie des éléments relevés est produite. La délimitation des groupements forestiers est approximative puisqu'aucun échantillonnage systématique n'est effectué.

## **3. Description du milieu récepteur**

### **3.1 Le milieu physique**

Le territoire à l'étude fait partie de la région administrative de la Montérégie, de la MRC Vaudreuil-Soulanges et de la région naturelle des Basses-terres du Saint-Laurent.

L'emplacement du projet se situe à l'extrémité est du plateau qui forme l'île-Perrot. Ce plateau a une altitude maximale d'environ 60 m, soit 40 m au-dessus du niveau du fleuve. Le plateau s'élève rapidement vers l'est sur 1,4 km à partir du boulevard

Harwood, pour atteindre son élévation maximale sur une partie circulaire d'environ 1,8 km de diamètre au centre ouest de l'île, puis il s'incline doucement vers le nord, l'est et le sud. L'élévation de l'emplacement étudié se situe aux environs de 27 m.

Le voisinage immédiat du projet est presque entièrement construit (résidentiel) tandis que l'est et le sud sont occupés par un golf (Figure 1).



Figure 1. Le voisinage, formé de rues résidentielles et d'un golf.

Le relief est plat et les blocs en surface sont fréquents. Des buttes semi-circulaires allongées de dix à quinze mètres dans leur plus grande dimension surplombent la surface de un ou deux mètres à plusieurs endroits.

Les sols sont principalement des sables limoneux sur de l'argile, à drainage imparfait, de la série Saint-Amable (Am) et des podsoles bien égouttés de la série des Grès de Postdam (Lajoie et Strobe, 1951).

### 3.2 Les cours d'eau

Il n'y a aucun cours d'eau sur l'emplacement étudié ni à proximité (Figure 2).

Le réseau de drainage n'est pas du tout développé. La fonte des neiges a laissé un grand nombre des mares, certaines de grandes dimensions, mais ces mares ne sont pas reliées entre elles et ne sont drainées par aucun écoulement de surface. La profondeur des mares varie de 10 à 30 cm et tout indique qu'elles se résorberont d'ici quelques semaines.

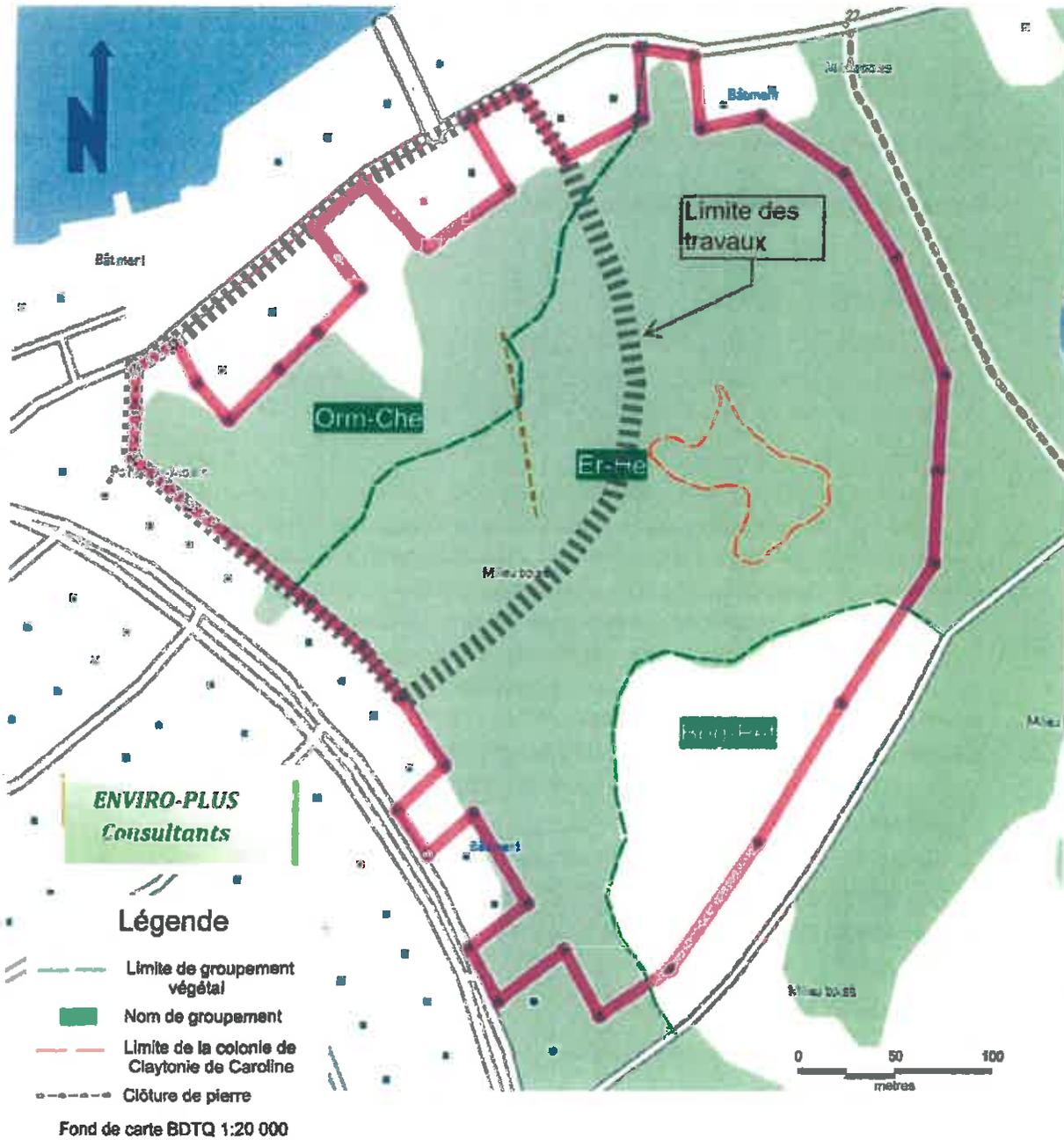


Figure 2. Les principaux éléments environnementaux reconnus lors de l'étude.

HEV

La grande mare linéaire à la bordure nord-est du lot est de même nature. Elle est localisée à l'emplacement de l'ancien chemin de ferme représenté sur la carte topographique et la bordure de remblai est témoin d'un surcreusage relativement récent. D'autres mares linéaires dans la partie sud-est de l'emplacement sont probablement d'anciens fossés aveugles qui n'exercent plus leur rôle maintenant.

### 3.3 La couverture végétale

L'ensemble de l'emplacement est boisé.

Les groupements arborescents-arbustifs que nous avons distingués (voir **Figure 2**) sont les suivants:

#### L'Érablière à Hêtre – Er-He

- **Localisation** : peuplement inéquienne comportant une bonne proportion de jeunes tiges et quelques individus d'une soixantaine d'années. Il occupe la plus grande partie de l'emplacement à l'étude (**Figure 3**).
- **Composition** : Les espèces ligneuses sont l'Érable rouge (*Acer rubrum*), le Hêtre à grandes feuilles (*Fagus grandifolia*), l'Orme d'Amérique (*Ulmus americana*), le Frêne rouge (*Fraxinus pennsylvanica*), le Frêne blanc (*Fraxinus americana*), le Peuplier à grandes dents (*Populus grandidentata*), le Chêne rouge (*Quercus rubra*), le Caryer ovale (*Carya ovata*), Cerisier tardif (*Prunus serotina*), l'Épinette rouge (*Picea rubens*), l'Amélanchier glabre (*Amelanchier laevis*), le Noisetier (*Corylus cornuta*), le Nerprun cathartique (*Rhamnus catharticus*), le Framboisier (*Rubus sp*), le Gadellier américain (*Ribes americanum*) et le Némopanthé mucroné (*Nemopanthus mucronatus*). La strate herbacée comporte le Maïanthème du Canada (*Maianthemum canadensis*), le Trille dressé (*Trillium erectum*), l'Érythrone d'Amérique (*Erythronium americanum*), et le Pissenlit (*Taraxacum officinalis*).
- **Écologie** : Peuplement de sols mésiques à bien drainés. L'âge et la composition varient selon le drainage et l'historique de coupe. Des étangs de fonte de neige occupent de grandes étendues au centre de l'emplacement mais les eaux devraient se retirer en quelques semaines.

#### La friche à Bouleau gris – Bog-Pet

- **Localisation** : jeune peuplement âgé d'une vingtaine d'années présent au sud-est de l'emplacement.
- **Composition** : Les espèces ligneuses sont le Bouleau gris, le Peuplier faux-tremble (*Populus tremuloides*), le Chêne rouge (*Quercus rubra*), l'Érable rouge (*Acer rubrum*), l'Érable à sucre (*Acer saccharum*), l'Épinette rouge (*Picea rubra*) et l'Aulne rugueux (*Alnus rugosa*). La strate herbacée comporte le Lycopode aplati (*Lycopodium complanatum*), des graminées et des mousses.

- **Écologie** : Régénération sur des surfaces apparemment décapées, comme en témoigne la présence d'un talus de 60 cm tout autour du peuplement.



**Figure 3.** L'Érablière à Hêtre.

#### **La friche à Orme et chèvrefeuille – Orm-Che**

**Localisation** : jeune peuplement âgé d'une vingtaine d'années présent au nord-ouest de l'emplacement.

**Composition** : Les espèces ligneuses sont l'Orme d'Amérique (*Ulmus americana*) et le Frêne rouge (*Fraxinus pennsylvanica*) les Aubépine (*Crataegus sp*) et le Chèvrefeuille du Canada (*Lonicera canadensis*). La strate herbacée comporte le Maïanthème du Canada (*Maianthemum canadensis*) et les verges d'or (*Solidago sp*).

**Écologie** : Régénération sur des surfaces déboisées.

#### **3.4 Les milieux humides**

Aucun milieu à dominance d'espèces végétales hydrophiles obligées ou facultatives n'est présent (MDDEP, 2007).

### 3.5 La faune observée

Plusieurs espèces ont pu être observées malgré la courte durée des visites et la période.

Pour les oiseaux ce sont : la Bécasse d'Amérique (*Scolopax minor*), le Grand pic (*Dryocopus pileatus*), le Merle d'Amérique (*Turdus migratorius*), le Canard colvert (*Anas platyrhynchos*), la Paruline à croupion jaune (*Dendroica coronata*).

Pour les mammifères, nous avons observé l'Écureuil gris (*Sciurus carolinensis*). Des terriers indiquaient la présence de la Marmotte commune (*Marmota monax*) et du Raton laveur (*Procyon lotor*).

Chez les amphibiens, on a observé le Crapaud d'Amérique (*Bufo americanus americanus*); la Rainette crucifère (*Pseudacris crucifer crucifer*) a été entendue. La Rainette faux-grillon de l'Ouest (*Pseudacris triseriata*) a aussi été entendue sur le lot voisin (le golf).

### 3.6 Les habitats fauniques

Les habitats fauniques terrestres protégés se situent sur des terres publiques, ce qui n'est pas le cas ici.

L'Érablière présente sur l'emplacement ne peut constituer un habitat d'hivernage pour les cervidés. Les habitats du poisson sont absents.

### 3.7 Les espèces en situation précaire

Une vérification a été faite auprès du CDPNQ (Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec, 2011) afin de vérifier les occurrences connues des espèces floristiques et fauniques menacées, vulnérables ou susceptibles d'être désignées menacées (espèces MVS).

#### Espèces floristiques

Cinq espèces végétales à statut de précarité sont signalées dans les environs (voir le **tableau 1**). La recherche dans la base de données a couvert un rayon de 5 km.

#### ESPÈCES MENACÉES

Le Podophylle pelté est signalé à 4 km au nord-ouest du tracé. Son habitat est l'érablière à sucre, soit des boisés riches (Comité Flore québécoise de FloraQuebeca, 2009). D'ailleurs, la carte des sols (Lajoie et Strobe, 1951) montre que l'emplacement du signalement comporte des podsols bien drainés, ce qui concorde avec la présence d'un boisé riche. Ce type de milieu est présent sur l'emplacement étudié. Sa présence devrait être recherchée. Sa floraison est en mai.

ESPÈCES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE DÉSIGNÉES

Le Caryer ovale est relativement répandu dans la plaine du Saint-Laurent mais son habitat est menacé. Quelques individus sont présents sur l'emplacement.

Le Chêne blanc est présent dans les boisés sur sols sablonneux et bien drainés de la plaine du Saint-Laurent. Ce type de milieu n'est pas présent sur l'emplacement.

La Claytonie de Virginie (*Claytonia virginica* Linnaeus) (Figure 4) est considérée comme moyennement à risque pour le Québec et peu à risque aux niveaux national et global. Une grande colonie a été observée au centre de l'emplacement étudié. La colonie a été délimitée (Figure 2). Dans le cas où il ne serait pas possible de préserver des portions adéquates d'habitat, il serait opportun de considérer des transplantations vers des habitats favorables hors site.



Figure 4. La Claytonie de Virginie.

Le Fimbristyle d'automne est une plante herbacée des rivages sablonneux, un habitat qui n'est pas présent sur l'emplacement étudié.

La Woodwardie de Virginie est une fougère qui se retrouve dans les tourbières, les marécages et les boisés humides. Elle a été observée à environ 5 km à l'ouest de l'emplacement dans une tourbière. Sa présence ici est peu probable puisqu'aucune tourbière n'est présente sur l'emplacement.

**Tableau 1.** Espèces végétales signalées par le CDPNQ.

Nom	Statut*
Caryer ovale <i>Carya ovata</i>	G5T5 / NNR / S3 Susceptible d'être désignée
Chêne blanc <i>Quercus alba</i>	G5 / N5 / S3 Susceptible d'être désignée
Claytonie de Virginie <i>Claytonia virginiana</i>	G5 / NNR / S2 Susceptible d'être désignée
Fimbristyle d'automne <i>Fimbristylis autumnalis</i>	G5 / NNR / S2 Susceptible d'être désignée
Podophylle pelté <i>Podophyllum peltatum</i>	G5 / N5 / S1* Menacé
Woodwardie de Virginie <i>Woodwardia virginica</i>	G5 / NNR / S3 Susceptible d'être désignée
* Rang décroissant de priorité pour la conservation (de 1 à 5), déterminé selon trois échelles : G (globale; l'aire de répartition totale) N (nationale; le pays) et S (sub-nationale; la province ou l'État) en tenant compte principalement de la fréquence et de l'abondance de l'élément. Seuls les rangs 1 à 3 traduisent un certain degré de précarité. NR signifie rang non attribué.	

### Espèces fauniques

Onze mentions d'espèces animales en situation précaire sont rapportées dans un rayon de 7 km (CDPNQ, 2011). Ces occurrences représentent neuf espèces différentes. Il faut mentionner que la précision de ces signalements est variable et souvent faible. Pour faciliter la discussion, nous présentons cette liste dans le **tableau 2** en plaçant les espèces dans l'ordre suivant : amphibiens, reptiles, poissons.

On y retrouve deux espèces menacées, cinq espèces vulnérables et quatre espèces susceptibles d'être désignées. Nous les examinerons dans cet ordre.

Nous examinerons la possibilité de présence de chacune sur l'emplacement étudié. D'abord, éliminons les quatre dernières mentions du **tableau 2**, soit des poissons qui ne peuvent être présents sur les lieux en raison de l'absence de milieu aquatique ni être directement affectés par les travaux prévus.

ESPÈCES MENACÉES

La Tortue-molle à épines a été signalée aux environs de l'Île-Perrot (CDPNQ, 2011). La dernière observation remonte à 2003. Elle fréquente les rives des lacs et des rivières. L'absence de cours d'eau et de lac sur le territoire étudié nous amène à conclure qu'elle ne peut s'y trouver.

Tableau 2. Espèces animales signalées par le CDPNQ.

Nom	Statut
Rainette faux-grillon de l'Ouest <i>Pseudacris triseriata</i>	G5 / N5 / S2 Vulnérable
Couleuvre brune <i>Storeria dekayi</i>	G5 / N5 / S2 Susceptible d'être désignée
Couleuvre d'eau <i>Nerodia sipedon</i>	G5 / N5 / S3 Susceptible d'être désignée
Couleuvre verte <i>Opheodrys vernalis</i>	G5 / N5 / S3S4 Susceptible d'être désignée
Tortue géographique <i>Graptemys geographica</i>	G5 / N4 / S2 Vulnérable
Tortue des bois <i>Glyptemys insculpta</i>	G4 / N3 / S2 Vulnérable
Tortue-molle à épines <i>Apalone spinifera</i>	G5 / N2 / S1 Menacée
Chat-fou des rapides <i>Noturus flavus</i>	G5 / N4 / S2 Susceptible d'être désignée
Chevalier cuivré <i>Moxostoma hubbsi</i>	G1 / N1 / S1 Menacée
Chevalier de rivière <i>Moxostoma carinatum</i>	G4 / N2 / S2S3 Vulnérable
Fouille-roches gris <i>Percina copelandi</i>	G4 / N3 / S2S3 Vulnérable
* Rang décroissant de priorité pour la conservation (de 1 à 5), déterminé selon trois échelles : G (globale; l'aire de répartition totale) N (nationale; le pays) et S (sub-nationale; la province ou l'État) en tenant compte principalement de la fréquence et de l'abondance de l'élément. Seuls les rangs 1 à 3 traduisent un certain degré de précarité.	

#### ESPÈCES VULNÉRABLES

La Rainette faux-grillon de l'Ouest a été signalée à deux endroits à 900 et 600 m à l'ouest du tracé en 2004. Elle préfère les friches et les milieux ouverts à proximité des milieux humides (Desroches et Rodrigue, 2004). La Rainette faux-grillon de l'Ouest se reproduit dans les fossés, les marécages et les étangs. Il n'est pas certain que les mares de fonte des neiges présentes sur l'emplacement ne puissent servir pour sa reproduction puisqu'elles s'assèchent assez rapidement. Un inventaire pourrait vérifier cette possibilité. Nous l'avons entendue à l'est de l'emplacement, dans le terrain de golf.

La Tortue des bois a été observée vers 1920 sur l'Île-Perrot (CDPNQ, 2011). Son habitat consiste surtout en clairières en milieu forestier à proximité de rivières à méandres. Cet habitat n'est pas présent sur l'emplacement étudié.

La Tortue géographique a été observée dans le Lac-Saint-Louis qui borde l'Île-Perrot. La Tortue géographique est essentiellement aquatique. Elle préfère les vastes étendues d'eau, comme les lacs et les rivières. Puisqu'elle se reproduit à courte distance de l'eau, sa présence est à exclure ici.

La Tortue-molle à épines a été signalée aux environs de l'Île-Perrot (CDPNQ, 2011). La dernière observation remonte à 2003. Elle fréquente les rives des lacs et des rivières. L'absence de cours d'eau et de lac sur le territoire étudié nous amène à conclure qu'elle ne peut s'y trouver.

#### ESPÈCES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE DÉSIGNÉES

La Couleuvre brune a été aperçue à l'Île Perrot à 7 km à l'est du territoire dans un terrain en friche. Elle est rare au Québec mais répandue au sud. Puisque son habitat consiste en milieux ouverts (Desroches et Rodrigue, 2004), le lot boisé à l'étude est peu propice à cette espèce.

La Couleuvre d'eau a été observée en 1988 sur la rive du Lac Saint-Louis. Elle vit sur les rives des lacs et des rivières et ne risque pas de se retrouver sur l'emplacement étudié.

La Couleuvre verte a été observée en 1975 dans un champ à 1,5 km à l'ouest du territoire étudié. Elle est relativement commune au Québec. Son habitat consiste aussi en milieux ouverts de sorte que le lot boisé à l'étude est peu propice à cette espèce.

#### **4. Conclusion et recommandations**

L'emplacement étudié ne présente pas de contraintes particulières pour le développement.

L'emplacement semble faire l'objet d'intérêt dans le cadre du projet CORRIDOR VERT de Vaudreuil-Soulanges, projet soutenu par la MRC de Vaudreuil-Soulanges et Nature-Action Québec. Il y aurait intérêt à contacter ces organismes.

Par souci de conservation, la préservation de spécimens vivants de la Claytonie de Virginie par transplantation vers de sites favorables pourrait être proposée aux autorités municipales ou aux groupes intéressés à la conservation. De même, il serait opportun de faire la recherche du Podophylle pelté afin d'assurer la transplantation de spécimens le cas échéant.

Un inventaire de Rainette faux-grillon permettrait de vérifier sa présence et sa reproduction sur l'emplacement à l'étude.

Les pratiques habituelles de prévention de l'érosion et du lessivage devront être appliquées lors de la construction, de même que la revégétalisation des surfaces dans un délai le plus court possible ceci afin de préserver la qualité des eaux du fossé de même que de l'eau du Fleuve Saint-Laurent dans lequel les eaux de ruissellement vont ultimement se déverser.

## **5. Références**

**Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ), Avril 2011.** Occurrences sélectionnées 5351. Ministère des Ressources naturelles et de la Faune. Québec 10 p.

**Comité Flore québécoise de FloraQuebeca. 2009.** Plantes rares du Québec méridional. Guide d'identification produit en collaboration avec le Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Les Publications du Québec. 406 p.

**Desroches, J. F. et D. Rodrigue, 2004.** Amphibiens et reptiles du Québec et des Maritimes. Éditions Michel Quintin. 288 p.

**Lajoie, P. et P. Strobe, 1951.** Étude pédologique des sols des comtés de Soulanges et Vaudreuil. Province de Québec. Ministère fédéral de l'agriculture et Ministère de l'Agriculture du Québec, Division des sols.

**MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DES PARCS DU QUÉBEC, 2007.** Guide d'interprétation, Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables, Ministère du développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec, Direction des politiques de l'eau, 148 p

**ANNEXE B – ÉCHANGES DE COURRIELS**

---

KEV

**De:** Line St-Onge [lstonge@ndip.org]  
**Envoyé:** 20 février 2012 10:38  
**À:** Bernard Lefebvre  
**Objet:** TR: Poste 11

Bonjour Bernard,

Voir le rapport de Christian qui suit. On en reparle.  
Salutations.

**Line St-Onge, ing.**

---

Directrice Gestion du territoire  
**Ville de Notre-Dame-l'Île-Perrot**  
Tél. : 514-453-4128 option 1 poste 3226  
Télec. : 514-453-3477  
1900, boul. Don-Quichotte,  
Notre-Dame-l'Île-Perrot,  
QC J7V 7P2



**Notre - Dame -  
de - l'Île - Perrot**

**Avez-vous besoin d'imprimer ce courriel? Avant d'imprimer, pensez à l'environnement.**

**AVIS IMPORTANT:** Ce courriel est destiné exclusivement au(x) destinataire(s) mentionné(s) ci-dessus et peut contenir de l'information privilégiée, confidentielle et/ou dispensée de divulgation aux termes des lois applicables. Tout autre lecteur est prié de noter qu'il est strictement interdit d'en divulguer le contenu, de le distribuer, copier ou utiliser. Toute personne à qui il parvient par mégarde est priée de l'effacer et de nous en avvertir par téléphone

---

**De :** Christian Langlois [<mailto:clanglois@ndip.org>]

**Envoyé :** 20 février 2012 10:25

**À :** 'Line St-Onge'

**Objet :** Poste 11

Bonjour Line,

Concernant la capacité du poste 11, je doute fort qu'il puisse fournir en temps de pointe si l'on y branche d'autres résidences en ce moment. En effet nous avons déjà un problème d'eau parasitaire dans ce secteur.

La station fournit adéquatement par temps sec mais il en va tout autrement le printemps et lors des pluies d'automne. Nous avons remplacé les pompes originales CP 3085 roue 436, 1.8 kW 75mm par leurs grandes sœurs des NP 3102 roue 465, 3.9 kW 100mm pour surtout empêcher les blocages à répétition car la sortie reste la même, c'est-à-dire 75 mm. À cela s'ajoute le fait que cette station est alimentée par du courant monophasé 220 Volts ce qui favorise les blocages dû à une faible puissance au démarrage et use les moteurs prématurément.

Pour pouvoir prendre un débit supplémentaire il faudrait grossir la conduite de refoulement ET obtenir du courant triphasé ET changer les moteurs des pompes.

Je dois préciser qu'il faudra aussi mettre à niveau les pompes du poste 9 sur Caza, c'est-à-dire changer les NP 3085 par des NP 3102 et changer les pieds.

Voilà.

*Christian Langlois*

*Technicien opérateur,  
Ville de Notre-Dame-de-L'Île-Perrot*

KEV

**ANNEXE C – COURBE DE LA POMPE NP-3102**

---



# PERFORMANCE CURVE

PRODUCT  
**NP3102.181**

TYPE  
**MT**

DATE  
**2012-02-29**

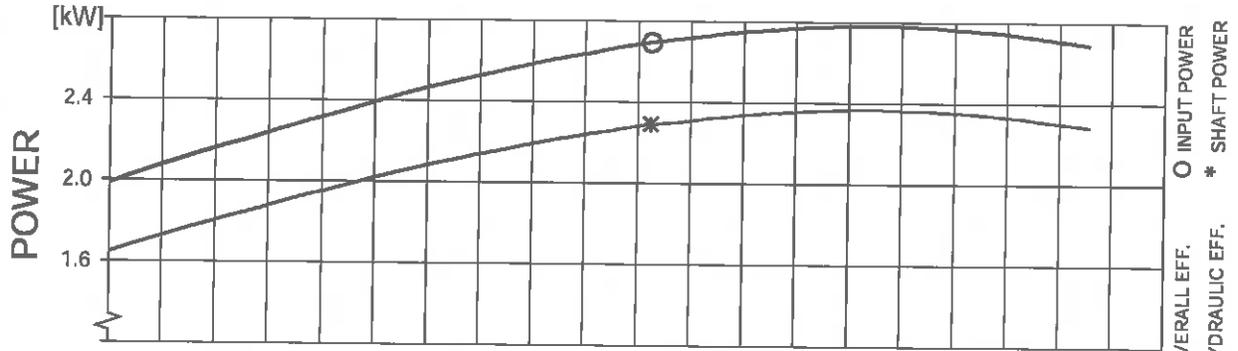
PROJECT

CURVE NO  
**63-465-00-3703**

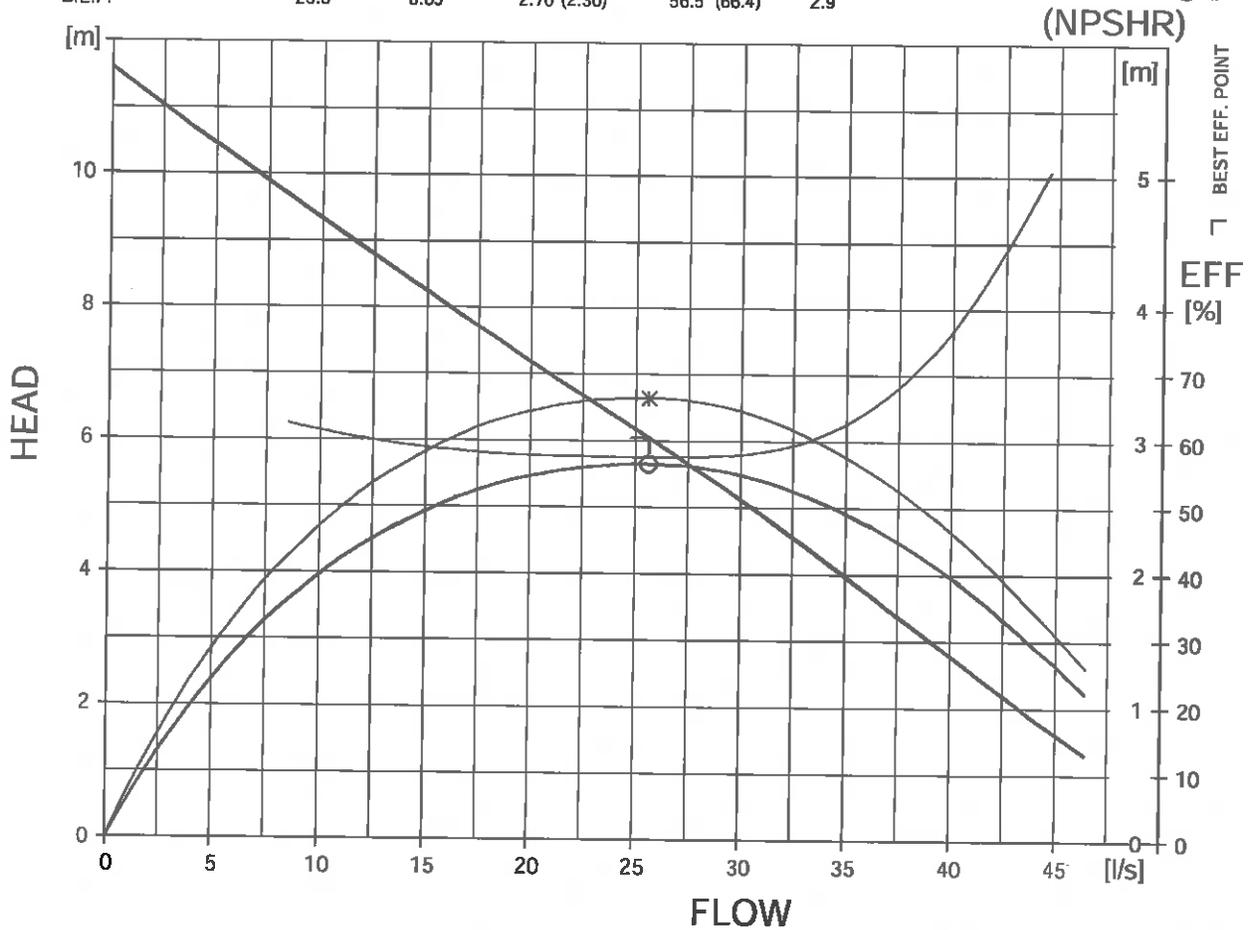
ISSUE  
**10**

	1/1-LOAD	3/4-LOAD	1/2-LOAD	MOTOR SHAFT POWER .....	<b>3.7</b>	<b>kW</b>
MOTOR COS PHI	0.82	0.76	0.65	STARTING CURRENT ...	<b>31</b>	<b>A</b>
MOTOR EFFICIENCY	84.5 %	85.0 %	83.5 %	RATED CURRENT ...	<b>5.2</b>	<b>A</b>
GEAR EFFICIENCY	---	---	---	RATED SPEED .....	<b>1745</b>	<b>rpm</b>
COMMENTS	INLET/OUTLET			TOT.MOM.OF INERTIA ...	<b>0.026</b>	<b>kgm2</b>
	-/100 mm			NO. OF BLADES	<b>2</b>	
	IMP. THROUGHLET					
	---					

IMPELLER DIAMETER <b>152 mm</b>			
MOTORTYPE <b>18-11-4AL</b>	STATOR <b>63D</b>	REV <b>10</b>	
FREQ. <b>60 Hz</b>	PHASES <b>3</b>	VOLTAGE <b>600 V</b>	POLES <b>4</b>
GEARTYPE ---		RATIO ---	



DUTY-POINT	FLOW [l/s]	HEAD [m]	POWER [kW]	EFF [%]	(NPSHR)[m]
B.E.P.	25.6	6.05	2.70 (2.30)	56.5 (66.4)	2.9



FLYPS3.1.6.6 (20090313)

(NPSHR) = (NPSH3) + margins

Performance with clear water and rating data at 40 °C



CURVE

KEV

**ANNEXE D – CALCULS DES CHARGES ORGANIQUES ET  
HYDRAULIQUES**

---



**CDGU**  
**INGÉNIERIE**  
**URBAINE**

Client Notre-Dame-de-l'Île -Perrot

Projet Rue Hébert, rue d'Hont et Rue Kay

No dossier 063 - 063 - 012 Date 7 févr. 2012

Préparé par: Sean McLean, Ing. P.E. Page 1 de 1

Sujet **CALCULS CHARGES SANITAIRES (promenade Saint-Louis)**

<b>VARIABLES:</b>		
Nombre d'entrées de logements (unité):		56
Diamètre des entrées de service (mm):		125
Largeur de la rue (m):		15
Distance entre bordure ou trottoir et l'emprise (m):		3,00
Diamètre $d_1$ de la conduite $CO_{01}$ (mm):		200
Diamètre $d_2$ de la conduite $CO_{02}$ (mm):		0
Diamètre $d_3$ de la conduite $CO_{03}$ (mm):		0
Longueur $l_1$ de la conduite $CO_{01}$ (m):		1447,00
Longueur $l_2$ de la conduite $CO_{02}$ (m):		0,00
Longueur $l_3$ de la conduite $CO_{03}$ (m):		0,00
Nombre de personnes par lot (pers./lot):		3,5
Constante de débit domestique moyen (litres/pers./jour):		320
Facteur de pointe (absolu):		4
Constante de débit d'infiltration (litres/cm(diam.)/km/jour):		225
Constante de débit de captage (litres/pers./jour):		25
Constante de charge de $DBO_5$ (grammes/pers./jour):		50
Constante de charge de MES (grammes/pers./jour):		60
Constante de charge de NTK (grammes/pers./jour):		10
Constante de charge du $P_{tot}$ (grammes/pers./jour):		2
CONSULTER UN LIVRE DE RÉFÉRENCE VALIDE POUR DONNÉES COURANTES OU SELON DES SPÉCIFICATIONS CONTRACTUELLES		
<b>RÉSULTATS INTERMÉDIAIRES:</b>		
Nombre de personnes (unité):		196
Longueur totale d'entrées de service (m):		676,500
Débit domestique $Q_{dom}$ (litres/jour):		62720,0
Débit d'infiltration $Q_{inf}$ (litres/jour):		8414,2
Débit de captage $Q_{cap}$ (litres/jour):		4900,0
<b>RÉSULTATS:</b>		
Débit moyen $Q_{moy}$ ( $m^3$ /jour):		76,03
Débit maximum $Q_{max}$ ( $m^3$ /heure):		11,01
$DBO_5$ (kg/jour):		9,80
MES (kg/jour):		11,76
NTK (kg/jour):		1,96
$P_{tot}$ (kg/jour):		0,39

KEV



**CDGU**  
**INGÉNIERIE**  
**URBAINE**

Client Notre-Dame-de-l'Île -Perrot  
 Projet Rue Hébert, rue d'Hont et Rue Kay  
 No dossier 063 - 063 - 012 Date 7 févr. 2012  
 Préparé par Sean McLean, ing.jr Page 1 de 1  
 Sujet CALCULS CHARGES SANITAIRES (promenade Saint-Louis, rue d'Hont, Rue Kay et rue Hébert)

<b>VARIABLES:</b>		
Nombre d'entrées de logements (unité):		84
Diamètre des entrées de service (mm):		125
Largeur de la rue (m):		15
Distance entre bordure ou trottoir et l'emprise (m):		3,00
Diamètre $d_1$ de la conduite $CO_{01}$ (mm):		200
Diamètre $d_2$ de la conduite $CO_{02}$ (mm):		0
Diamètre $d_3$ de la conduite $CO_{03}$ (mm):		0
Longueur $l_1$ de la conduite $CO_{01}$ (m):		2112,00
Longueur $l_2$ de la conduite $CO_{02}$ (m):		0,00
Longueur $l_3$ de la conduite $CO_{03}$ (m):		0,00
Nombre de personnes par lot (pers./lot):		3,5
Constante de débit domestique moyen (litres/pers./jour):		320
Facteur de pointe (absolu):		4
Constante de débit d'infiltration (litres/cm(diam.)/km/jour):		225
Constante de débit de captage (litres/pers./jour):		25
Constante de charge de $DBO_5$ (grammes/pers./jour):		50
Constante de charge de MES (grammes/pers./jour):		60
Constante de charge de NTK (grammes/pers./jour):		10
Constante de charge du $P_{tot}$ (grammes/pers./jour):		2
CONSULTER UN LIVRE DE RÉFÉRENCE VALIDE POUR DONNÉES COURANTES OU SELON DES SPÉCIFICATIONS CONTRACTUELLES		
<b>RÉSULTATS INTERMÉDIAIRES:</b>		
Nombre de personnes (unité):		294
Longueur totale d'entrées de service (m):		676,500
Débit domestique $Q_{dom}$ (litres/jour):		94080,0
Débit d'infiltration $Q_{inf}$ (litres/jour):		11406,7
Débit de captage $Q_{cap}$ (litres/jour):		7350,0
<b>RÉSULTATS:</b>		
Débit moyen $Q_{moy}$ ( $m^3$ /jour):		112,84
Débit maximum $Q_{max}$ ( $m^3$ /heure):		16,46
$DBO_5$ (kg/jour):		14,70
MES (kg/jour):		17,64
NTK (kg/jour):		2,94
$P_{tot}$ (kg/jour):		0,59



**Sujet** CALCULS CHARGES SANITAIRES (développement au complet)

<b>VARIABLES:</b>		
Nombre d'entrées de logements (unité):		194
Diamètre des entrées de service (mm):		125
Largeur de la rue (m):		15
Distance entre bordure ou trottoir et l'emprise (m):		3,00
Diamètre $d_1$ de la conduite $CO_{01}$ (mm):		200
Diamètre $d_2$ de la conduite $CO_{02}$ (mm):		0
Diamètre $d_3$ de la conduite $CO_{03}$ (mm):		0
Longueur $l_1$ de la conduite $CO_{01}$ (m):		3737,00
Longueur $l_2$ de la conduite $CO_{02}$ (m):		0,00
Longueur $l_3$ de la conduite $CO_{03}$ (m):		0,00
Nombre de personnes par lot (pers./lot):		3,5
Constante de débit domestique moyen (litres/pers./jour):		320
Facteur de pointe (absolu):		4
Constante de débit d'infiltration (litres/cm(diam.)/km/jour):		225
Constante de débit de captage (litres/pers./jour):		25
Constante de charge de $DBO_5$ (grammes/pers./jour):		50
Constante de charge de MES (grammes/pers./jour):		60
Constante de charge de NTK (grammes/pers./jour):		10
Constante de charge du $P_{tot}$ (grammes/pers./jour):		2
CONSULTER UN LIVRE DE RÉFÉRENCE VALIDE POUR DONNÉES COURANTES OU SELON DES SPÉCIFICATIONS CONTRACTUELLES		
<b>RÉSULTATS INTERMÉDIAIRES:</b>		
Nombre de personnes (unité):		679
Longueur totale d'entrées de service (m):		676,500
Débit domestique $Q_{dom}$ (litres/jour):		217280,0
Débit d'infiltration $Q_{inf}$ (litres/jour):		18719,2
Débit de captage $Q_{cap}$ (litres/jour):		16975,0
<b>RÉSULTATS:</b>		
Débit moyen $Q_{moy}$ ( $m^3$ /jour):		252,97
Débit maximum $Q_{max}$ ( $m^3$ /heure):		37,70
$DBO_5$ (kg/jour):		33,95
MES (kg/jour):		40,74
NTK (kg/jour):		6,79
$P_{tot}$ (kg/jour):		1,36

**ANNEXE E - CAPACITÉ DU POSTE DE POMPAGE SP-11**

063-063-12

Services municipaux au nord de la rue Pauline-Julien

Calcul pour la pompe existante:

Données:

Rue	Longueur (m)	# Branchements
Prom. St-Louis	1447	56
d'Hont	261	5
Hébert	150	7
Kay	254	16
Madore	400	26
McNabb	365	28
Jordi-Benet	230	3
XX (pas nommé encore)	630	53

La pompe existant est de type:

NP-3102 FLYGT impulseur #465, 3.9kW,  
(modèle submersible)

Pour sortir de la station de pompage, on a

2 coudes de refoulement → Hhyd = 10 pi  
1 clapet non-retour → Hhyd = 25 pi.

\*ces valeurs ont été pris du PVC

Niveau d'eau dans le regard: 21,543m

Niveau de la pompe: 20,750m

Lng de la cond. de refoulement: 497m =  
1631 pi.

Ø cond. refoule: 3" (100mm)

Radier cond. refoule: 23.991m

Hstat = 23,991 - 21,543 = 2.448m = 8.03

Pour l'analyse de la pompe, on doit calculer le Qmax pour 3 cas différents:

1. La demande sur le système existant (promenade Saint-Louis seulement)
2. La demande prévu pour le projet projeté (promenade Saint Louis, d'Hont, Hébert, Kay)
3. La demande prévu pour le développement au complet (promenade Saint Louis, d'Hont, Hébert, Kay, Madore, McNabb, Jordi-Benet et la rue XX)

Cas	Qmax m <sup>3</sup> /h	Qmax gal/min	HL pi/100pi	Hstat pied	Lng tot & accessoires	ΔHhyd (pied)	Hrefoule		Qfournit	
							(pied)	m	l/s	gal/min
1	11,01	48,48	0,473	8,03	1666	7,88	15,91	4,85	30	475,5
2	16,46	72,48	1,003	8,03	1666	16,71	24,74	7,54	18	285,3
3	37,07	163,23	4,13	8,03	1666	68,81	76,84	23,42		

Qmax = calculer en utilisant la feuille Excel (charges sanitaires)

HL = valeur tiré du PVC Handbook (p.337) DR-26

Lng tot & accessoires = 1191pi + 10pi + 25pi = 1226pi

Qfournit = les valeurs sont tirés du cartable FLYGT sous l'onglet C/D 3085 (p.6)

Sean McLean

Préparé par: Sean McLean ing. Jr.

KEV

## **ANNEXE F – ESTIMATION DES COÛTS**



CDGU  
INGÉNIERIE  
URBAINE

Client Ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot

Projet Rue Hébert, d'Hont et Kay

No dossier 063 - 063 - 12 Date 15 févr. 2012

Préparé par Bernard Lefebvre, ing.

Page 1 de 7

Sujet ESTIMATION PRÉLIMINAIRE DES COÛTS

ART. N°	DESCRIPTION	QUANTITÉ APPROX.	UNITÉ	PRIX UNITAIRE	MONTANT TOTAL
<b>1.0</b>	<b>CONDUITE D'EAU POTABLE</b>				
1.1	Conduite d'eau potable, PVC DR-18, 150 mm Ø	660,0	m	130,00 \$	85 800,00 \$
1.2	Vanne, 150 mm Ø	9	un.	1 200,00 \$	10 800,00 \$
1.3	Poteau d'incendie	5	un.	4 500,00 \$	22 500,00 \$
1.4	Branchement de conduite d'eau potable, cuivre K-mou, 19 mm Ø	30	un.	900,00 \$	27 000,00 \$
1.5	Supplément pour excavation de matériaux de première classe	500,0	m <sup>3</sup>	80,00 \$	40 000,00 \$
1.6	Nettoyage, désinfection et essai des conduites d'eau potable	100%	Global	3 300,00 \$	3 300,00 \$
1.7	Raccordement d'une nouvelle conduite d'eau potable à une conduite existante sous pression incluant vanne de 150 mm Ø	3	un.	3 500,00 \$	10 500,00 \$
<b>TOTAL - CONDUITE D'EAU POTABLE</b>					<b>199 900,00 \$</b>



**CDGU**  
**INGÉNIERIE**  
**URBAINE**

Client Ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot  
Projet Rue Hébert, d'Hont et Kay  
No dossier 063 - 063 - 12 Date 15 févr. 2012  
Préparé par Bernard Lefebvre, ing Page 2 de 7  
Sujet **ESTIMATION PRÉLIMINAIRE DES COÛTS**

ART. N°	DESCRIPTION	QUANTITÉ APPROX.	UNITÉ	PRIX UNITAIRE	MONTANT TOTAL
<b>2.0</b>	<b>CONDUITE D'ÉGOUT DOMESTIQUE</b>				
2.1	Conduite d'égout en PVC, DR-35, 250 mm Ø	660,0	m	150,00 \$	99 000,00 \$
2.2	Regard d'égout, M-1200, Flex-Lok 200	7	un.	3 500,00 \$	24 500,00 \$
2.3	Branchement d'égout domestique, PVC DR-28, 125 mm Ø	30	un.	900,00 \$	27 000,00 \$
2.4	Supplément pour excavation de matériaux de première classe	1000,0	m <sup>3</sup>	80,00 \$	80 000,00 \$
2.5	Essai d'étanchéité incluant inspection télévisée et mesures de déformation d'un réseau d'égout domestique à la réception provisoire des travaux	660,0	m	8,00 \$	5 280,00 \$
2.6	Inspection télévisée et mesures de déformation d'un réseau d'égout domestique à la réception définitive des travaux	660,0	m	8,00 \$	5 280,00 \$
2.7	Raccordement d'une nouvelle conduite d'égout domestique à un regard existant	3	un.	1 000,00 \$	3 000,00 \$
<b>TOTAL - CONDUITE D'ÉGOUT DOMESTIQUE</b>					<b>244 060,00 \$</b>



Client Ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot

Projet Rue Hébert, d'Hont et Kay

No dossier 063 - 063 - 12 Date 15 févr. 2012

Préparé par Bernard Lefebvre, ing. Page 3 de 7

Sujet **ESTIMATION PRÉLIMINAIRE DES COÛTS**

ART. N°	DESCRIPTION	QUANTITÉ APPROX.	UNITÉ	PRIX UNITAIRE	MONTANT TOTAL
<b>3.0</b>	<b>CONDUITE D'ÉGOUT PLUVIAL</b>				
3.1	Conduite d'égout en PE-HD R320, 375 mm Ø	285,0	m	120,00 \$	34 200,00 \$
3.1	Tranchée drainante, PE-HD R320, 375 mm Ø	1150,0	m	150,00 \$	172 500,00 \$
3.3	Puisard de rue, P-1	10	un.	2 200,00 \$	22 000,00 \$
3.3	Puisard en PE-HD, 300 mm Ø	25	un.	900,00 \$	22 500,00 \$
3.4	Branchement d'égout pluvial, PVC DR-28, 150 mm Ø	30	un.	600,00 \$	18 000,00 \$
3.6	Inspection télévisée d'un réseau d'égout pluvial à la réception provisoire des travaux	1435,0	m	5,00 \$	7 175,00 \$
3.7	Inspection télévisée d'un réseau d'égout pluvial à la réception définitive des travaux	1435,0	m	5,00 \$	7 175,00 \$
3.11	Raccordement d'une nouvelle conduite d'égout pluvial à un regard existante	2	un.	1 000,00 \$	2 000,00 \$
<b>TOTAL - CONDUITE D'ÉGOUT PLUVIAL</b>					<b>285 550,00 \$</b>



**CDGU**  
**INGÉNIERIE**  
**URBAINE**

Client Ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot  
 Projet Rue Hébert, d'Hont et Kay  
 No dossier 063 - 063 - 12 Date 15 févr. 2012  
 Préparé par Bernard Lefebvre, ing. Page 4 de 7  
 Sujet **ESTIMATION PRÉLIMINAIRE DES COÛTS**

ART. N°	DESCRIPTION	QUANTITÉ APPROX.	UNITÉ	PRIX UNITAIRE	MONTANT TOTAL
<b>4.0</b>	<b>FONDATION DE CHAUSSÉE</b>				
4.1	Déboisement et essouchage	100%	Global	5 000,00 \$	5 000,00 \$
4.2	Préparation de l'infrastructure de la chaussée incluant drain de fondation	5900,0	m <sup>2</sup>	5,00 \$	29 500,00 \$
4.3	Membrane géotextile, TEXEL 7612	5900,0	m <sup>2</sup>	2,00 \$	11 800,00 \$
4.4	Fondation inférieure, matériaux granulaires MG-56, 300 mm d'épaisseur	4200,0	tonne	20,00 \$	84 000,00 \$
4.5	Fondation supérieure, matériaux granulaires MG-20, 150 mm d'épaisseur	2100,0	tonne	20,00 \$	42 000,00 \$
4.6	Nettoyage et régaiage final	100%	Global	2 000,00 \$	2 000,00 \$
<b>TOTAL - FONDATION DE CHAUSSÉE</b>					<b>169 300,00 \$</b>



Client Ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot

Projet Rue Hébert, d'Hont et Kay

No dossier 063 - 063 - 12 Date 15 févr. 2012

Préparé par Bernard Lefebvre, Ing. Page 5 de 7

Sujet ESTIMATION PRÉLIMINAIRE DES COÛTS

ART. N°	DESCRIPTION	QUANTITÉ APPROX.	UNITÉ	PRIX UNITAIRE	TOTAL
<b>5.0</b>	<b>PAVAGE ET RÉFECTION</b>				
5.1	Mise en forme de la chaussée	5800,0	m <sup>2</sup>	3,00 \$	17 400,00 \$
5.3	Correction du profil de la chaussée, matériaux granulaires MG-20	1000,0	tonne	20,00 \$	20 000,00 \$
5.6	Ajustement des regards d'égout	7	un.	250,00 \$	1 750,00 \$
5.7	Ajustement des puisards de rue	5	un.	250,00 \$	1 250,00 \$
5.8	Ajustement des bouches à clé	8	un.	150,00 \$	1 200,00 \$
5.9	Enrobé bitumineux, couche de base, EB-14 PG 58-28, 55 mm d'épaisseur	750,0	tonne	100,00 \$	75 000,00 \$
5.10	Enrobé bitumineux, couche d'usure, EB-10S PG 58-28, 35 mm d'épaisseur	480,0	tonne	100,00 \$	48 000,00 \$
5.11	Nettoyage des conduites d'égout	660,0	m	5,00 \$	3 300,00 \$
5.12	Nettoyage des regards d'égout	7	un.	50,00 \$	350,00 \$
5.13	Nettoyage des puisards de rue	5	un.	50,00 \$	250,00 \$
5.14	Nettoyage des bouches à clé	8	un.	50,00 \$	400,00 \$
5.14	Réfection des entrées charretières existantes	100%	Global	5 000,00 \$	5 000,00 \$
5.15	Gazon en plaques incluant 100 mm de terre végétale (ensemencement hydraulique)	750,0	m <sup>2</sup>	10,00 \$	7 500,00 \$
<b>TOTAL - PAVAGE ET RÉFECTION</b>					<b>181 400,00 \$</b>



**CDGU**  
**INGÉNIERIE**  
**URBAINE**

Client Ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot  
Projet Rue Hébert, d'Hont et Kay  
No dossier 063 - 063 - 12 Date 15 févr. 2012  
Préparé par Bernard Lefebvre, ing. Page 6 de 7  
Sujet **ESTIMATION PRÉLIMINAIRE DES COÛTS**

ART. N°	DESCRIPTION	QUANTITÉ APPROX.	UNITÉ	PRIX UNITAIRE	TOTAL
6.0	<b>ÉCLAIRAGE</b>				
6.1	Luminaire décoratif installé sur poteau de distribution électrique	12,0	un.	2 500,00 \$	30 000,00 \$
<b>TOTAL - PAVAGE ET BORDURES</b>					<b>30 000,00 \$</b>



Client Ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot  
 Projet Rue Hébert, d'Hont et Kay  
 No dossier 063 - 063 - 12 Date 15 févr. 2012  
 Préparé par Bernard Lefebvre, ing. Page 7 de 7  
 Sujet **ESTIMATION PRÉLIMINAIRE DES COÛTS**

ART. N°	DESCRIPTION	MONTANT TOTAL
1.0	Conduite d'eau potable	199 900,00 \$
2.0	Conduite d'égout domestique	244 060,00 \$
3.0	Conduite d'égout pluvial	285 550,00 \$
4.0	Fondation de chaussée	169 300,00 \$
5.0	Pavage et bordures	181 400,00 \$
6.0	Éclairage	30 000,00 \$
SOUS-TOTAL		1 110 210,00 \$
IMPRÉVUS		50 000,00 \$
HONORAIRES DE GÉNIE		85 000,00 \$
CONTRÔLE QUALITATIF		25 000,00 \$
CARACTÉRISATION ENVIRONNEMENTALE PHASE 1		2 500,00 \$
ARPENTAGE LÉGAL		2 000,00 \$
SOUS-TOTAL		1 274 710,00 \$
TPS (+/-5%)		63 700,00 \$
TVQ (+/-9,5%)		126 590,00 \$
<b>TOTAL</b>		<b>1 465 000,00 \$</b>

Bernard Lefebvre, ing.

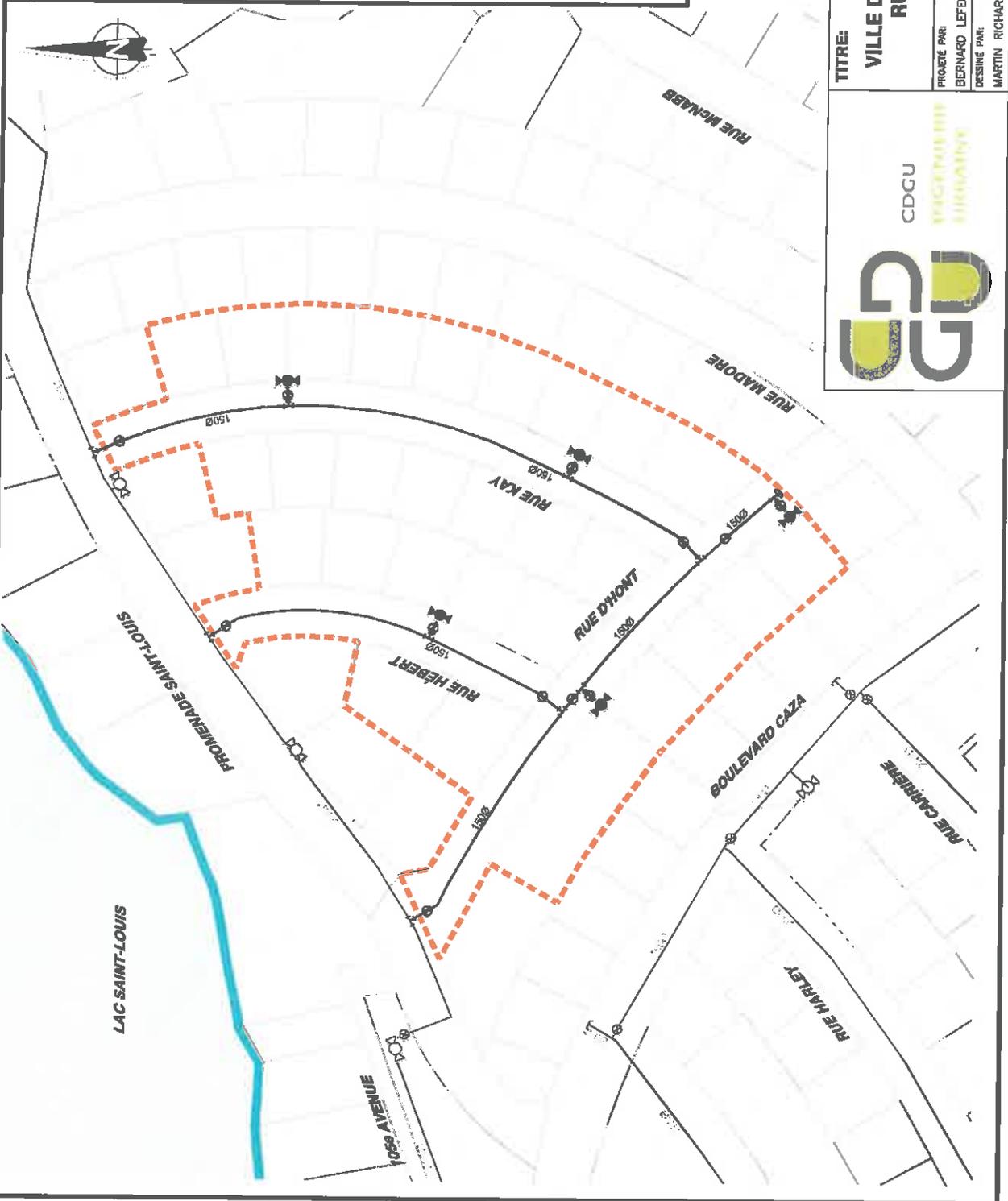
**ANNEXE G – PLANS**

---

**LÉGENDE**

-  BOUCHE D'INCENDIE PROJETÉE
-  BOUCHE D'INCENDIE EXISTANTE
-  VANNE PROJETÉE
-  VANNE EXISTANTE
-  CHAMBRE DE VANNE PROJETÉE
-  CHAMBRE DE VANNE EXISTANTE
-  CONDUITE D'EAU POTABLE PROJETÉE
-  CONDUITE D'EAU POTABLE EXISTANTE
-  SECTEUR À L'ÉTUDE

SCHEAU:  
  
 Bernard Lefebvre  
 1118200



**TITRE: PLAN DIRECTEUR**  
**VILLE DE NOTRE-DAME-DE-L'ÎLE-PERROT**  
**RUES HÉBERT, KAY ET D'HONT**  
 EAU POTABLE

**CDGU**  
**TRUCKMONT**  
**BURNHAM**

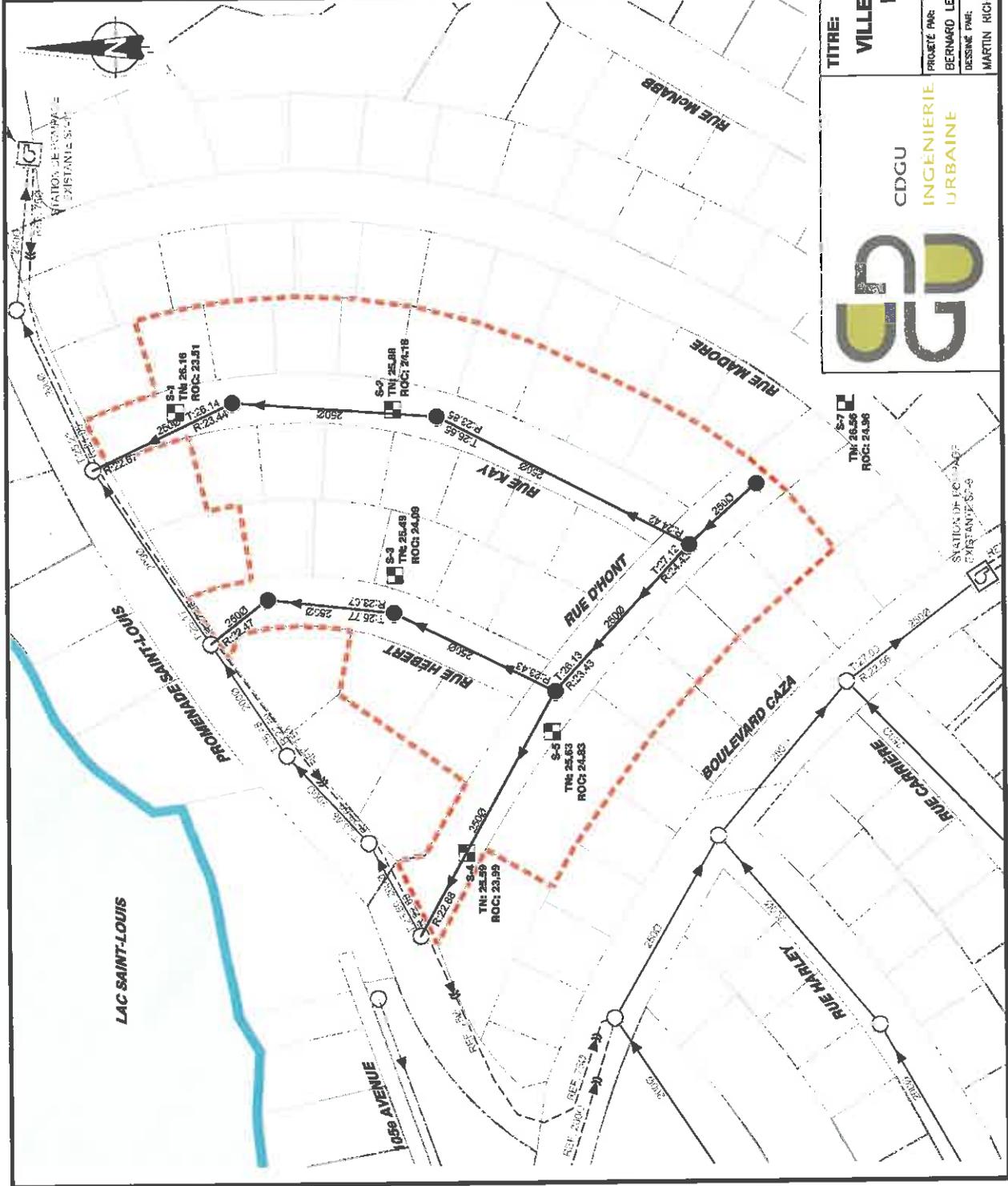
PROJETÉ PAR BERNARD LEFEBVRE, Ing.	DOSSIER: 063-063-12	ÉCHELLE: 1:1500
DESINÉ PAR: MARTIN RICHARDSON, Tech.	DATE: 2 MARS 2012	CROQUIS: PD-1

KEU

### LÉGENDE

- REGARD DOMESTIQUE PROJETÉ
- REGARD DOMESTIQUE EXISTANT
- ◻ STATION DE POMPAGE PROJETÉE
- ◻ STATION DE POMPAGE EXISTANTE
- Ø — CONDUITE DOMESTIQUE PROJETÉE
- Ø — CONDUITE DOMESTIQUE EXISTANTE
- Ø — CONDUITE DE REFOULEMENT PROJETÉE
- Ø — CONDUITE DE REFOULEMENT EXISTANTE
- T: xx.xx ELEVATION DU TAMPON
- R: xxx.xx RADIER DE LA CONDUITE
- SECTEUR A L'ETUDE
- ◻ SONDRAGE TN / ROC

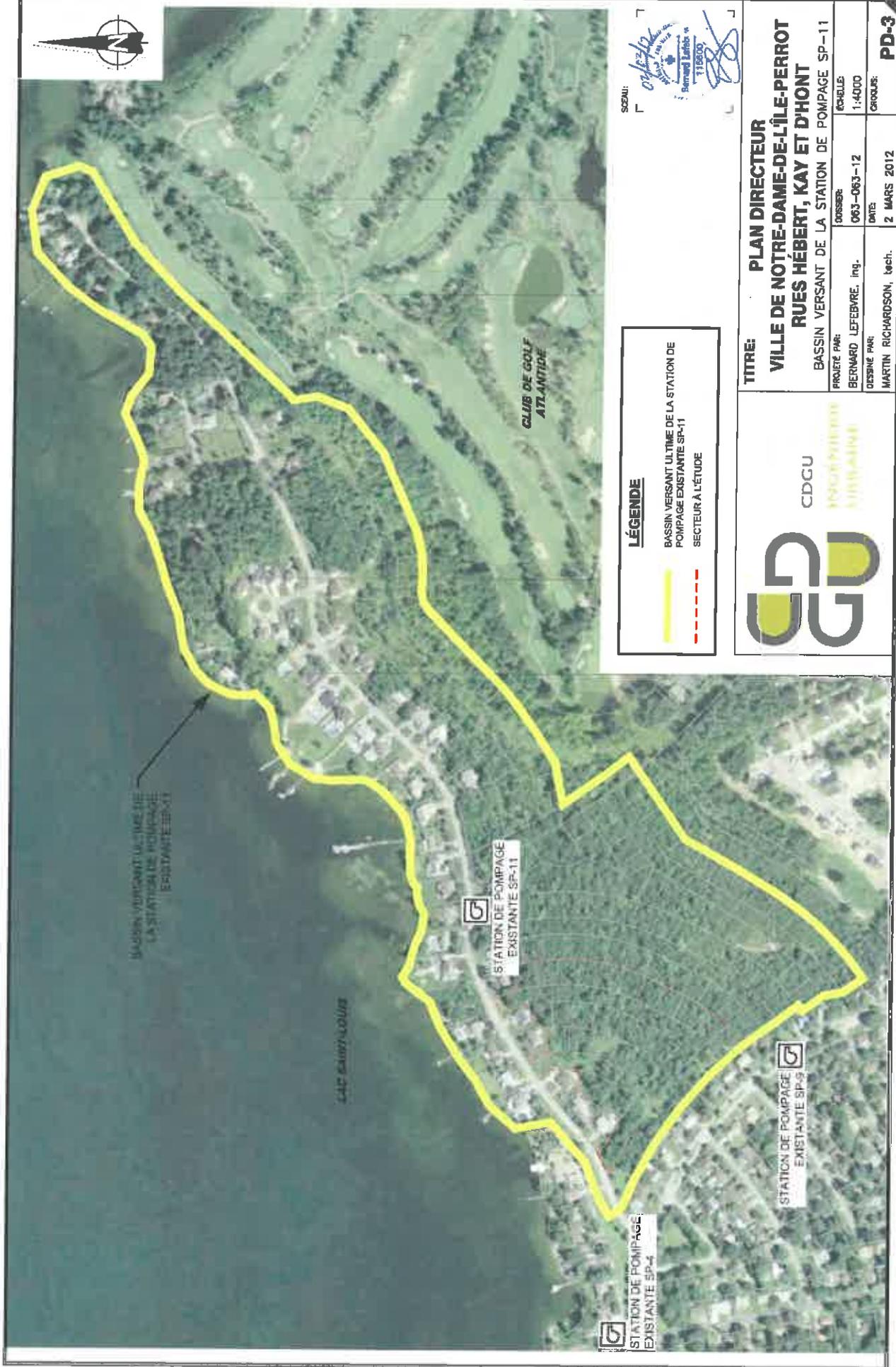
SCAVALI:



**TITRE: PLAN DIRECTEUR**  
**VILLE DE NOTRE-DAME-DE-L'ILE-PERROT**  
**RUES HÉBERT, KAY ET DHONT**  
 ÉGOUT DOMESTIQUE

PROJETÉ PAR:	DOSSIER:	ÉCHELLE:
BERNARD LEFEBVRE, ing.	063-063-12	1:1500
DESSINÉ PAR:	DATE:	CRÉDITS:
MARTIN RICHARDSON, tech.	2 MARS 2012	PD-2

**CDGU**  
**INGÉNIERIE**  
**URBAINE**



SCHEM:   
 Bernard Lefebvre  
 119800

**LÉGENDE**

BASSIN VERSANT ULTIME DE LA STATION DE  
 POMPAGE EXISTANTE SP-11  
 SECTEUR À L'ÉTUDE

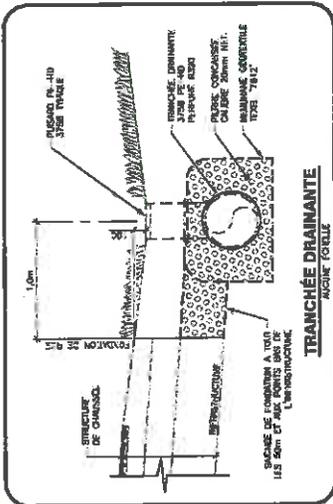
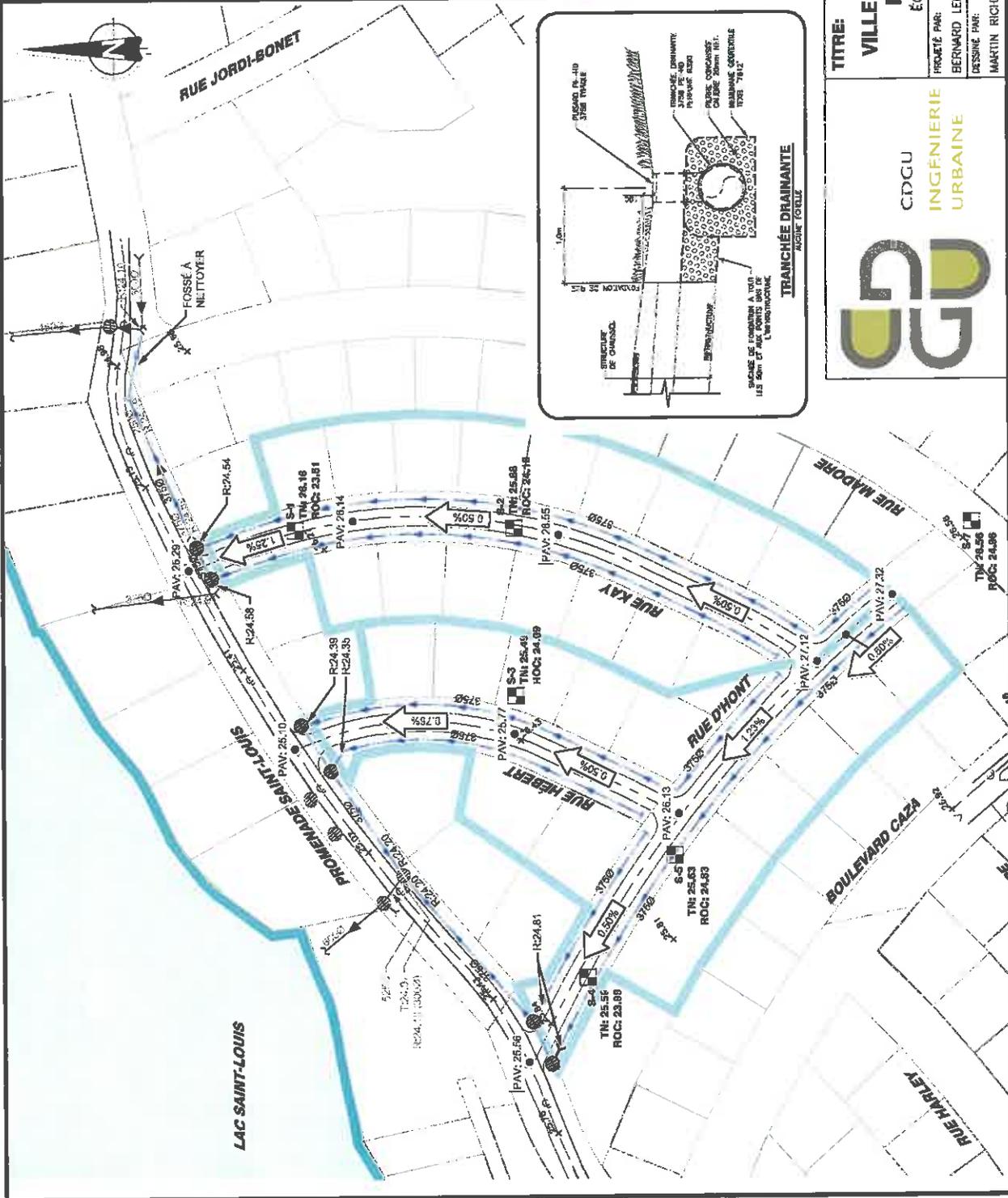


<b>TITRE: PLAN DIRECTEUR</b>	
<b>VILLE DE NOTRE-DAME-DE-L'ÎLE-PERROT</b>	
<b>RUES HÉBERT, KAY ET D'HONT</b>	
BASSIN VERSANT DE LA STATION DE POMPAGE SP-11	
PROJETÉ PAR:	OSSEUR
BERNARD LEFEBVRE, ing.	063-063-12
OSSEUR PAR:	ÉCHELLE:
MARTIN RICHARDSON, tech.	1:4000
	DATE:
	2 MARS 2012
	CROQUIS:
	PD-3

KEV

**LÉGENDE**

- RÉGARD PLUVIAL PROJETÉ
- RÉGARD PLUVIAL EXISTANT
- PUISIARD PROJETÉ
- PUISIARD EXISTANT
- CONDUITE PLUVIALE PROJETÉE
- CONDUITE PLUVIALE EXISTANTE
- R: 24.00 RADIER DE LA CONDUITE
- TRANCHÉE DRAINANTE PROJETÉE
- FOSSE EXISTANT
- PONCEAU PROJETÉ
- PONCEAU EXISTANT
- ▲ ÉLEVATION DU TERRAIN NATUREL
- SONDAGE TN / ROC
- ▲ PAV: 35.00 ÉLEVATION DU PAVAGE PROJETÉ
- ▲ 0.50% PENTE DU PAVAGE PROJETÉ
- ▲ EXUTOIRE; DRAINAGE DE SURFACE
- LIMITE DE BASSIN PLUVIAL
- SECTEUR À L'ÉTUDE



**TITRE:** PLAN DIRECTEUR  
**VILLE DE NOTRE-DAME-DE-L'ÎLE-PERROT**  
**RUES HÉBERT, KAY ET D'HONT**  
 ÉCOUT PLUVIAL ET DRAINAGE DE SURFACE

PROJETÉ PAR: BERNARD LEFEBVRE, ing.  
 DOSSIER: 063-063-12  
 ÉCHELLE: 1:1500

REVISÉ PAR: MARTIN RICHARDSON, tech  
 DATE: 2 MARS 2012  
 GROUPE: PD-4

Municipalité (code géographique) : Notre-Dame-de-l'Île-Perrot (71065)

N° de dossier : 971065

Période : du 13 mai 2009 au 31 décembre 2012

Dernière transmission de la reddition :

Date de l'impression : 2013-03-15

### ATTESTATION DE LA REDDITION DE COMPTES

#### Coordonnées de la municipalité

Adresse : 21, rue de l'Église Notre-Dame-de-l'Île-Perrot J7V8P4	Téléphone : 514-453-4128 Télécopieur : 514-453-8961
Nom du répondant : Stéphanie Martin	Fonction : Trésorière

#### Coordonnées des mandataires

Consultant	Vérificateur
Nom :	Nom : Bourassa Boyer Inc. - Vaudreuil-Dorion
Adresse :	Adresse : 3323, Boul. de la Gare Vaudreuil-Dorion J7V8W5
Téléphone :	Téléphone : 450-424-7000
Nom du répondant :	Nom du répondant : Pierre St-Jean
Fonction :	Fonction : Associé
Téléphone :	Téléphone : 450-424-7000 #7105

#### Sommaire de la reddition de comptes

Coût total des travaux ou interventions pour maintenir le seuil d'immobilisations :	881 490 \$
Coût total des travaux ou des interventions prioritaires :	
	Priorité 1 : 561 841 \$
	Priorité 2 : 0 \$
	Priorité 3 : 0 \$
	Priorité 4 : 0 \$
	<hr/>
	Total 1 à 4 : 561 841 \$

En signant ce formulaire, j'atteste que les renseignements fournis dans cette reddition de comptes sont exacts, que les travaux réalisés respectent les conditions énoncées dans le Guide relatif aux modalités révisées de transfert aux municipalités du Québec d'une partie des revenus de la taxe fédérale d'assise sur l'essence et de la contribution du Québec, et que les coûts présentés avant vérification se rapportent uniquement à des travaux réalisés. Il est

Nom du répondant Stéphanie Martin

Fonction : Trésorière

Signature \_\_\_\_\_

Date de \_\_\_\_\_

**ANNEXE A.1**

**ESTIMATION DÉTAILLÉE DE COÛTS**

1)	Coût de construction	1 362 000
2)	Contigence de construction	126 000
	<b>Sous total</b>	<b>1 488 000 \$</b>
3)	Servitude	63 000
4)	Protection de l'environnement	16 000
5)	Honoraires professionnels	76 000
6)	Frais de financement	96 000
7)	Taxes	61 000
	<b>Total</b>	<b>1 800 000 \$</b>



---

**Stéphanie Martin, Trésorière**  
**9 septembre 2014**

**Règlement no 503-1**



## DETAIL DES COÛTS POUR RÈGLEMENT 503-1

---

### Travaux de construction

Travaux selon l'appel d'offres GT2014-09	1 260 869 \$
Étude géotechnique	6 637,50 \$
Caractérisation Phase 1	2 250 \$
Frais analyse projet MDDEFP - demande d'autorisation	553 \$
Arpenteur-géomètre pour déboisement	5 600 \$
Déboisement	- \$
Achat et installation des luminaires, déplacement des bornes fontaine (prix basé sur historique)	58 500 \$
Contrôle qualitatif (Laboratoire)	25 000 \$
Modification PP11 (remplacement des impulseurs par des plus puissants)	2 600 \$
<b>Total travaux de construction</b>	<b>1 362 009 \$</b>

### Contigence

Contingence (10 % appel d'offres GT2014-09)	126 087 \$
<b>Total contigence</b>	<b>126 087 \$</b>

### Servitude

Parc de poteaux Bell (15 poteaux)	
Arpenteur	5 000 \$
Frais de notaire	12 000 \$
Réserve pour expropriation (frais légaux et servitude)	46 000 \$
<b>Total Servitude</b>	<b>63 000 \$</b>

### Environnement

Inventaire et/ou relocalisation des coulevres	15 790 \$
<b>Total environnement</b>	<b>15 790 \$</b>

### Frais professionnel

Frais de services professionnels pour plans et devis selon l'appel d'offres GT2013-09	75 750 \$
<b>Total frais professionnel</b>	<b>75 750 \$</b>

### Financement

Frais financement billet ou obligation (4 %)	68 144 \$
Finacement temporaire (6 mois à 3 %/année)	25 554 \$
Frais émission	2 303 \$
<b>Total Financement</b>	<b>96 000 \$</b>

### Taxes

Taxes TVQ seulement	60 953 \$
<b>Total taxes</b>	<b>60 953 \$</b>

**TOTAL** **1 799 590 \$**



**ANNEXE « C »**

